

Premier trimestre 2023/24
Progression des résultats sur l'ensemble des divisions
(Avril 2023 - Juin 2023)

- Sur les 3 premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 1 687 millions d'euros, en hausse de 23% par rapport au T1 2022/23, lié à l'évolution des prix sur l'ensemble des segments.
- À partir de cette publication trimestrielle le Groupe change sa méthode de comptabilisation des dépenses de maintenance intercampagne pour s'aligner avec celle adoptée par les comparables du secteur en Europe : ces frais, précédemment comptabilisés en tant que CAPEX et amortis lors de la période de production suivante, sont désormais comptabilisés en stocks et en coût des produits vendus (COGS). Ce changement comptable (pas d'effet cash), engendre une diminution des amortissements (D&A) en contrepartie de la variation des coûts (non-D&A), avec pour conséquence une réduction de l'EBITDA publié. Il conduit également à une augmentation du BFR et une diminution des CAPEX. Le résultat opérationnel (EBIT) et le résultat net ne sont pas impactés.
- EBITDA (calculé selon la nouvelle méthodologie adoptée) de 246 millions d'euros, en hausse de 26% par rapport au T1 2022/23 (retraité pour refléter la nouvelle méthodologie) grâce à la continuité de la stratégie commerciale et de couvertures qui permet au Groupe de protéger ses marges.
- L'EBITDA « 12 mois glissants » maintient sa tendance haussière et s'établit à 1 032 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 981 millions d'euros à fin mars 23 (chiffres calculés selon la nouvelle méthodologie appliquée).
- Résultat opérationnel (EBIT) récurrent de 182 millions d'euros, contre 125 millions d'euros à la même période de l'année 2022/23.
- Comme anticipé lors des communications de résultat précédentes, la forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie ont conduit mécaniquement à une augmentation du BFR et donc du niveau de dette nette à partir du troisième trimestre de l'année 2022/23. Pour cette raison, la dette nette, qui s'élève à 2 752 millions d'euros, est en hausse de 381 millions d'euros par rapport au 30 juin 2022. Comparé au niveau du début de l'année fiscale (31 mars 2023), la dette nette est en légère augmentation de 51 millions, évolution principalement liée à des effets de taux de change et dette IFRS16 qui compensent un flux de trésorerie opérationnel positif (après variation du BFR et CAPEX). Le levier d'endettement est en légère baisse, à 2,7x, contre 2,8x atteint à fin mars 2023.
- La dette structurelle - dette excluant le montant de BFR - s'élève à 1 237 millions d'euros à fin juin 2023, une amélioration de 260 millions d'euros par rapport à l'année précédente et pratiquement stable par rapport à fin mars 2023 – ces chiffres reflètent la nouvelle méthodologie comptable, qui impacte la comptabilisation du BFR.



1. RÉSULTATS GROUPE

Chiffres clés M€	22/23 T1 (Publié)	22/23 T1 (Retraité)	23/24 T1 (Retraité)	var (change courant)	var (change constant)
Chiffre d'affaires	1 376	1 376	1 687	23%	23%
EBITDA ajusté ¹	226	195	246	26%	27%
Marge d'EBITDA ajusté ¹	16,4%	14,1%	14,6%		
Résultat opérationnel récurrent ²	125	125	182	45%	44%
Marge d'EBIT ²	9,1%	9,1%	10,8%		

Sur les 3 premiers mois de l'exercice 23/24, le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 1 687 millions d'euros, en hausse de 23% à taux de change courant et constant, contre 1 376 millions d'euros sur le T1 2022/23.

L'**EBITDA ajusté**¹ consolidé est ressorti à 246 millions d'euros au T1 2023/24, en hausse de 26% à taux de change courant et de 27% à taux de change constant, contre 195 millions d'euros sur le T1 2022/23. Sur les douze derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 1 032 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel (EBIT) récurrent**² consolidé est ressorti à 182 millions d'euros au T1 2023/24 contre 125 millions d'euros à la même période de l'année 2022/23.

Les résultats sont portés par la hausse des prix du sucre, des produits amyliacés et dérivés et des produits sucrants et par la bonne exécution de la stratégie de couverture et de pilotage des coûts qui permettent toujours au Groupe de protéger ses marges face à un environnement de forte inflation.

2. RÉSULTATS PAR DIVISION

SUCRE ET RENOUVELABLES EUROPE

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables Europe s'est élevé à 647 millions d'euros au T1 2023/24, en hausse de 25% à taux de change courant par rapport aux 517 millions d'euros du T1 2022/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 91 millions d'euros T1 2023/24, contre 83 millions d'euros à la même période de l'année 2022/23, en hausse de 10% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 72 millions d'euros T1 2023/24, contre 62 millions d'euros sur la même période de l'année 2022/23.

Les résultats de la division sont portés principalement par la hausse des prix du sucre obtenue grâce à une stratégie commerciale adaptée, ainsi que par la bonne exécution de la stratégie de couvertures.

¹ Voir définition de l'EBITDA ajusté en annexe.

² EBIT hors éléments non-récurrents (0 millions d'euros en 22/23 et -16 million d'euros en 23/24).



SUCRE ET RENOUVELABLES INTERNATIONAL

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables International s'est élevé à 267 millions d'euros T1 2023/24, en hausse de 35% à taux de change courant et de 38% à taux de change constant, contre 198 millions d'euros au T1 2022/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 34 millions d'euros au T1 2023/24, contre 23 millions d'euros à la même période de l'année 2022/23, en hausse de 45% à taux de change courant et de 48% à taux de change constant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 6 millions d'euros T1 2023/24, contre -3 millions d'euros à la même période de l'année 2022/23.

Les résultats de la division sont portés principalement par l'augmentation du prix mondial du sucre et des volumes de production. Le prix de l'éthanol quant à lui a présenté une baisse par rapport à l'année dernière liée au niveau de prix mondial du pétrole ainsi qu'à des effets temporaires concernant la politique fiscale locale sur les carburants.

AMIDON, PRODUITS SUCRANTS ET RENOUVELABLES

Le **chiffre d'affaires** de la division Amidon, Produits Sucrants et Renouvelables s'est élevé à 662 millions d'euros au T1 2023/24, en hausse de 15% à taux de change courant, contre 577 millions d'euros lors du T1 2022/23.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 119 millions d'euros au T1 2023/24, contre 78 millions d'euros au T1 2022/23, en hausse de 52% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 104 millions d'euros au T1 2023/24, contre 56 millions d'euros sur le T1 2022/23.

La progression des résultats de la division continue de refléter la bonne exécution de la stratégie commerciale, qui a conduit à une évolution des prix de vente qui compense celle des coûts de production, combinée au bon pilotage du mix de production pour optimiser les marges.



3. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net au 30 juin 2023 s'est élevé à 2 752 millions d'euros par rapport aux 2 700 millions d'euros au 31 mars 2023, soit une hausse de 51 millions d'euros. Hors Stocks Immédiatement Commercialisables (649 millions d'euros qui peuvent être convertis en liquidités à tout moment), la dette nette ajustée du Groupe s'est élevée à 2 103 millions d'euros.

La légère augmentation de la dette par rapport au 31 mars 2023 est liée à des effets de taux de change et dette IFRS16 qui plus que compensent un flux de trésorerie opérationnel positif (après variation du BFR et CAPEX). La variation du BFR pendant le trimestre a été limitée, contrairement à ce qui a été observé pour les clôtures 9 mois et annuelle de 22/23.

Le levier d'endettement du Groupe à fin juin 2023 se stabilise à 2,7x.

Le Groupe maintient la tendance de réduction de la dette structurelle (hors BFR).

A fin juin 2023, la sécurité financière du Groupe s'élevait à 703 millions d'euros, composée de 383 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et de 320 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées long-terme.

L'endettement financier net au 30 juin 2023 se décompose comme suit :

Dette nette M€	31 mars 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	Courant	Non-courant	Trésorerie
	(Publié)	(Retraité)				
Dette nette	2 700	2 700	2 752	491	2 644	-383
Ratio dette nette / EBITDA	2,4x	2,8x	2,7x			
Ratio dette nette / EBITDA hors SIC*	1,8x	2,0x	2,0x			

* Stocks Immédiatement Commercialisables : 754 millions d'euros à fin mars 2023 et 649 millions d'euros à fin juin 2023

Dette nette M€	30 juin 2022	31 mars 2023	30 juin 2022	31 mars 2023	30 juin 2023
	(Publié)	(Retraité)			
Dette nette	2 371	2 700	2 371	2 700	2 752
Besoin en fonds de roulement (BFR)	787	1 420	874	1 490	1 515
Dette structurelle (hors BFR)	1 584	1 280	1 497	1 210	1 237



4. NOTES IMPORTANTES ET ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

NOTE RELATIVE AUX RETRAITEMENTS DES FRAIS INTERCAMPAGNE

À partir de cette publication trimestrielle le Groupe change sa méthode de comptabilisation des dépenses de maintenance intercampagne pour s'aligner avec celle adoptée par les comparables du secteur en Europe : ces frais, précédemment comptabilisés en tant que CAPEX et amortis lors de la période de production suivante, sont désormais comptabilisés en stocks et en coût des produits vendus (COGS). Ce changement comptable (pas d'effet cash), engendre une diminution des amortissements (D&A) en contrepartie de la variation des coûts (non-D&A), avec pour conséquence une réduction de l'EBITDA publié. Il conduit également à une augmentation du BFR et une diminution des CAPEX. Le résultat opérationnel (EBIT) et le résultat net ne sont pas impactés.

RELEVEMENT DE LA NOTATION DES OBLIGATIONS EMISES PAR TEREOS

Le 21 juillet 2023 l'agence de notation Fitch a décidé de relever la notation des obligations de Tereos émises par Tereos Finance Groupe I. La notation passe à BB, au lieu de BB- avant.

Concernant les facteurs qui ont conduit à cette décision, Fitch évoque dans sa note la réduction, depuis l'année fiscale 20/21, de la part de la dette qui est considérée senior par rapport aux obligations et logée dans les entités opérationnelles - tendance que Fitch estime durable. Fitch mentionne aussi une faible portion de dettes assorties de suretés.

Fitch estime que la stratégie menée par le Groupe en termes de structure de financement devrait conduire à des nouvelles réductions de la portion de dette qui est senior par rapport aux obligations émises. Cette stratégie vise à rationaliser la structure de la dette et optimiser le résultat financier, notamment avec une réduction de la dette au niveau des entités opérationnelles.

Contacts

Relation Investisseurs

Directeur des Relations Investisseurs

Tiago Marques, CFA

+33 1 55 37 36 84

Tereos-investor-relations@tereos.com

Contact Presse

Agence .becoming

tereos@becoming-group.com

A propos de Tereos

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits de qualité pour les secteurs de l'alimentation, de la santé et des énergies renouvelables, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Groupe coopératif, Tereos rassemble 11 200 associés coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 43 sites industriels, une implantation dans 15 pays et l'engagement de ses 15 800 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. Les engagements sociétaux et environnementaux du Groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable. En 2022/23, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros.

Avertissement sur les déclarations prospectives : *Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, à la stratégie et aux perspectives du Groupe Tereos (le "Groupe"). Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants du Groupe et sont soumises à des facteurs de risques et d'incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'environnement concurrentiel, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance du Groupe. Bien que le Groupe estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les résultats effectifs mentionnés dans le présent communiqué peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication. Les investisseurs sont alertés sur le fait de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.*

ANNEXES

A. RESULTATS DETAILLES PAR DIVISIONS

Chiffres d'affaires par division	22/23	22/23	23/24	var	var
M€	T1	T1	T1	(change courant)	(change constant)
	(Publié)	(Retraité)	(Retraité)		
Sucre Europe	517	517	647	25%	25%
Sucre International	198	198	267	35%	38%
Amidons & Produits sucrants	577	577	662	15%	15%
Autres (incl. Elim)	84	84	111	31%	30%
Groupe TEREOS	1 376	1 376	1 687	23%	23%

EBITDA ajusté par division	22/23	22/23	23/24	var	var
M€	T1	T1	T1	(change courant)	(change constant)
	(Publié)	(Retraité)	(Retraité)		
Sucre Europe	94	83	91	10%	9%
Sucre International	44	23	34	45%	48%
Amidons & Produits sucrants	78	78	119	52%	52%
Autres (incl. Elim)	10	10	2	-77%	-77%
Groupe TEREOS	226	195	246	26%	27%

EBIT récurrent par division	22/23	22/23	23/24	var	var
M€	T1	T1	T1	(change courant)	(change constant)
	(Publié)	(Retraité)	(Retraité)		
Sucre Europe	62	62	72	16%	15%
Sucre International	-3	-3	6	na	na
Amidons & Produits sucrants	56	56	104	84%	83%
Autres (incl. Elim)	10	10	1	-93%	-93%
Groupe TEREOS	125	125	182	45%	44%

L'EBITDA ajusté correspond au résultat net (perte) avant impôt sur le résultat, la quote-part de résultat des entreprises associées, le résultat financier, les amortissements et dépréciations, les dépréciations de goodwill, les gains résultant d'acquisitions à des conditions avantageuses et les compléments de prix. Il est également retraité des variations de juste-valeur des instruments financiers, des stocks et des engagements de ventes et d'achats excepté pour la portion de ces éléments relative aux activités de négoce, des variations de juste-valeur des actifs biologiques, de l'effet saisonnier et des éléments non-récurrents. L'effet saisonnier correspond à la différence temporelle de reconnaissance des dotations aux amortissements et de charge de compléments de prix entre les Etats Financiers du Groupe aux normes IFRS, et les comptes de gestion du Groupe. L'EBITDA ajusté n'est pas un indicateur financier défini par les normes IFRS en tant que mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs similaires ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA ajusté est indiqué à titre d'information supplémentaire et ne peut pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie d'exploitation.

B. ÉVOLUTION DES MARCHÉS

MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Au cours du premier trimestre 23/24, le prix du sucre NY11 a été marqué par une volatilité exceptionnelle, atteignant des niveaux historiques inédits depuis plus d'une décennie, avec un pic notable à 27.41 cts/lb en avril. Cette forte augmentation résulte principalement de tensions sur les aspects fondamentaux du marché, opposant des productions Indiennes et Thaïlandaises décevantes et des inquiétudes concernant la capacité d'exportation du Brésil à une consommation globale résiliente.

L'intervention significative des acteurs commerciaux et des fonds spéculatifs a joué un rôle déterminant dans ces mouvements haussiers, fournissant une liquidité accrue et contribuant à la volatilité nécessaire pour atteindre ces niveaux historiques.

En fin de trimestre, des nouvelles rassurantes liées à la production et à l'exportation Brésilienne ont apporté un certain soulagement au marché mondial permettant aux prix de retomber et se stabiliser autour de 24cts/lb fin juin 2023. Cependant, les incertitudes persistantes concernant les productions Indiennes et Thaïlandaises, ainsi que les risques associés à El Niño, maintiennent une pression constante sur le marché mondial du sucre.

SUCRE EUROPE

La faible production de l'Union Européenne en 22/23 ainsi que les cours élevés du marché mondial ont conduit les prix spots à atteindre des niveaux records pendant le T1 de l'année fiscale 23/24 de Tereos. Selon les rapports de la Commission Européenne, les contrats conclus pour la Campagne 22/23 amènent le prix du sucre ex works à 814 EUR/t en mai 2023, une hausse de 362 €/tonne par rapport à l'année précédente. Ce niveau de prix élevé reflète notamment une augmentation des coûts de production dans le contexte de la guerre en Ukraine, et le besoin pour les transformateurs d'encourager les producteurs à semer des betteraves malgré la volatilité des rendements ces dernières années.

ÉTHANOL BRÉSIL

Le prix moyen de l'éthanol ESALQ s'établit en moyenne à 2,68 BRL/litre (Net EXW Mill) sur la période d'avril à juin 2023, en baisse de 3,4% par rapport à l'année précédente. La baisse des prix comparée à l'année précédente reflète une part plus faible de l'éthanol hydraté dans le mix énergétique brésilienne, malgré l'amélioration de la compétitivité du biocarburant et les difficultés au début de la récolte qui ont limité l'approvisionnement, en particulier en avril.

Le T1 23/24 a été marqué par les attentes concernant la recomposition complète des taxes fédérales sur les carburants (éthanol et essence) après une période d'exemption, en vigueur depuis le dernier gouvernement. En outre, le changement de la politique de prix des carburants de Petrobras a également été annoncé au cours de la période, qui cherche désormais à assurer la compétitivité de l'entreprise, et non plus seulement à soutenir l'arbitrage des prix du pétrole sur le marché international. Cependant, la méthodologie de cette nouvelle politique n'a pas encore été clairement définie, ce qui entraîne de nouvelles incertitudes et ajoute de l'imprévisibilité sur le secteur.

Par ailleurs, une augmentation de la taxe de l'État de São Paulo sur l'éthanol hydraté a été annoncée, les effets de ce changement se feront sentir à partir du T3 2023, réduisant la compétitivité de l'éthanol hydraté.

ÉTHANOL EUROPE

Avec un prix moyen de 800€/m³ le premier trimestre de l'année fiscale 23/24 marque une importante correction face aux 1196€/m³ de l'année précédente sur la même période. Entre ces deux périodes, deux éléments ont participé à une accumulation de stocks en Europe. D'abord, les prix élevés de l'année précédente ont permis d'ouvrir les parités d'imports depuis le Brésil et les Etats-Unis pendant plusieurs mois. Bien qu'attendue et nécessaire, cette ouverture a toutefois surpris par la quantité de volumes contractualisés et importés. Ensuite, le regain de couleurs des marges des producteurs base grains sur le dernier trimestre de l'année fiscale a également permis aux producteurs de maximiser leurs capacités de production.

CÉRÉALES

Blé : Le prix moyen du Matif au T1 23/24 s'est établi à 238 €/tonne, enregistrant une baisse de 40% par rapport à l'année dernière. L'accord céréalier ukrainien, reconduit en mars puis en mai pour 2 mois, a permis une réduction de la prime de risque liée au conflit. Cet accord a garanti au cours de l'année écoulée le passage sécurisé de cargos, assurant l'approvisionnement continu du marché mondial depuis la Mer Noire. En parallèle, des récoltes prometteuses dans l'hémisphère nord, en plus d'un niveau de stock déjà élevé en Europe et en Russie, offraient la perspective d'une bonne disponibilité du produit.

Maïs : Le prix moyen au T1 23/24 s'élève à 233 €/tonne, une diminution de 31% par rapport au T1 22/23. La matérialisation des exports ukrainiens et les bonnes récoltes attendues aux Etats Unis et au Brésil ont permis la détente des cours sur le dernier trimestre.

Les cours sont marqués par une forte volatilité depuis la non-reconduction de l'Accord Céréalier – les perspectives, haussières, vont dépendre de la tension géopolitique en Ukraine et des conditions météorologiques en Europe et aux Etats-Unis. Si une bonne disponibilité est attendue pour le maïs, le marché du blé, à l'équilibre, pourrait se tendre si les estimations de récoltes étaient revues à la baisse, notamment en Australie.

GAZ EUROPE

La tendance baissière observée depuis fin 2022 persiste au T1 23/24 pour atteindre début juin son plus bas niveau des 24 derniers mois à 23€/MWh pour le TTF, la référence européenne. L'Europe a terminé l'hiver 22/23 à un niveau de stockage record (56%) et avec de belles perspectives de remplissages pour l'été, soutenues par 1/ d'importants imports par gazoducs en provenance des régions voisines (hors Russie) et 2/ de forts approvisionnements en GNL en Europe en l'absence de concurrence accrue avec l'Asie.

La baisse de la demande se maintient au cours d'avril à juin 2023 avec la demande résidentielle qui devient moins sensible aux variations de températures ainsi qu'une demande industrielle qui ne montre aucun signe de reprise. En effet, malgré une forte correction des prix du gaz observés depuis le début de l'année, la demande industrielle stagne et accuse toujours une baisse de 25% par rapport à la même période des années précédentes (2016 à 2021). La demande de gaz pour la production d'électricité est elle aussi en baisse avec la hausse significative des renouvelables et de la remise en service d'une partie du parc nucléaire Français.

Malgré une confiance croissante dans la capacité de l'UE à remplir ses objectifs de stockage à 90% avant l'hiver prochain, le marché reste très nerveux et les primes élevées pour l'année prochaine (fortes incertitudes de marché). Une dynamique inattendue sur l'offre ou la demande est susceptible de perturber l'environnement actuel de prix car l'Europe subit encore une perte de volume par rapport aux années précédentes, le GNL ne compensant que partiellement la perte du flux de gaz russe.